

## La Fondation de l'Université Laval

États financiers  
Au 30 avril 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**La Fondation de l'Université Laval,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Université Laval au 30 avril 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Malette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Malette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada  
Le 28 septembre 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A110548

# La Fondation de l'Université Laval

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>PRODUITS</b>										
Souscriptions	<b>61 662 \$</b>	63 670 \$	<b>16 718 729 \$</b>	20 499 162 \$	- \$	- \$	<b>1 225 045 \$</b>	2 918 766 \$	<b>18 005 436 \$</b>	23 481 598 \$
Revenus de placements (note 13)	<b>90 005</b>	67 034	<b>780 660</b>	519 838	-	-	<b>12 369 445</b>	12 436 524	<b>13 240 110</b>	13 023 396
Contribution de l'Université Laval (note 15)	<b>895 506</b>	869 572	-	-	-	-	-	-	<b>895 506</b>	869 572
Revenu net des stationnements (note 16)	<b>2 618 307</b>	2 723 957	-	-	-	-	-	-	<b>2 618 307</b>	2 723 957
Amortissement de l'apport reporté (note 11)	-	-	-	-	-	48 750	-	-	-	48 750
	<b>3 665 480</b>	3 724 233	<b>17 499 389</b>	21 019 000	-	48 750	<b>13 594 490</b>	15 355 290	<b>34 759 359</b>	40 147 273
<b>CHARGES</b>										
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	<b>28 622</b>	30 443	-	-	<b>28 622</b>	30 443
Amortissement des actifs incorporels	-	-	-	-	<b>4 056</b>	164 423	-	-	<b>4 056</b>	164 423
Salaires et charges sociales	<b>3 299 652</b>	2 826 724	-	-	-	-	-	-	<b>3 299 652</b>	2 826 724
Sollicitation et administration	<b>1 241 929</b>	1 154 582	-	-	-	-	<b>808</b>	543	<b>1 242 737</b>	1 155 125
	<b>4 541 581</b>	3 981 306	-	-	<b>32 678</b>	194 866	<b>808</b>	543	<b>4 575 067</b>	4 176 715
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT</b>										
SUBVENTIONS VERSÉES	<b>(876 101)</b>	(257 073)	<b>17 499 389</b>	21 019 000	<b>(32 678)</b>	(146 116)	<b>13 593 682</b>	15 354 747	<b>30 184 292</b>	35 970 558
Subventions versées (note 17)	<b>72 000</b>	31 000	<b>16 855 743</b>	11 213 643	-	-	-	-	<b>16 927 743</b>	11 244 643
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)</b>	<b>(948 101)\$</b>	(288 073)\$	<b>643 646 \$</b>	9 805 357 \$	<b>(32 678)\$</b>	(146 116)\$	<b>13 593 682 \$</b>	15 354 747 \$	<b>13 256 549 \$</b>	24 725 915 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
SOLDE, début de l'exercice	<b>3 942 412 \$</b>	3 724 830 \$	<b>60 623 020 \$</b>	49 483 804 \$	<b>103 232 \$</b>	226 491 \$	<b>109 628 720 \$</b>	96 136 344 \$	<b>174 297 384 \$</b>	149 571 469 \$
Excédent des produits (charges)	<b>(948 101)</b>	(288 073)	<b>643 646</b>	9 805 357	<b>(32 678)</b>	(146 116)	<b>13 593 682</b>	15 354 747	<b>13 256 549</b>	24 725 915
	<b>2 994 311</b>	3 436 757	<b>61 266 666</b>	59 289 161	<b>70 554</b>	80 375	<b>123 222 402</b>	111 491 091	<b>187 553 933</b>	174 297 384
Virements interfonds										
Acquisition d'immobilisations	<b>(36 578)</b>	(22 857)	-	-	<b>36 578</b>	22 857	-	-	-	-
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	<b>(1 011 852)</b>	(1 003 529)	<b>1 011 852</b>	1 003 529	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de bourses de leadership et développement durable	-	(20 000)	-	20 000	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds pour le soutien aux activités du milieu	<b>(21 300)</b>	(23 950)	<b>21 300</b>	23 950	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	<b>(100 000)</b>	-	<b>100 000</b>	-	-	-	-	-	-	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	-	-	<b>(2 556 359)</b>	(3 136 066)	-	-	<b>2 556 359</b>	3 136 066	-	-
Politique de dépense des fonds (note 12)	<b>2 041 345</b>	1 640 229	<b>3 176 687</b>	3 010 591	-	-	<b>(5 218 032)</b>	(4 650 820)	-	-
Autres	<b>(3 892)</b>	(64 238)	<b>20 122</b>	411 855	-	-	<b>(16 230)</b>	(347 617)	-	-
	<b>867 723</b>	505 655	<b>1 773 602</b>	1 333 859	<b>36 578</b>	22 857	<b>(2 677 903)</b>	(1 862 371)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	<b>3 862 034 \$</b>	3 942 412 \$	<b>63 040 268 \$</b>	60 623 020 \$	<b>107 132 \$</b>	103 232 \$	<b>120 544 499 \$</b>	109 628 720 \$	<b>187 553 933 \$</b>	174 297 384 \$

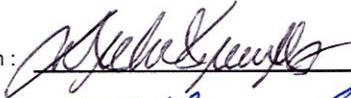
# La Fondation de l'Université Laval

## BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>ACTIF</b>										
Placements à la juste valeur (note 4)	1 484 605 \$	1 382 814 \$	37 109 254 \$	35 684 872 \$	- \$	- \$	120 217 561 \$	109 244 853 \$	158 811 420 \$	146 312 539 \$
Souscriptions à recevoir (note 7)	35 517	6 344	25 435 654	24 560 374	-	-	326 938	383 867	25 798 109	24 950 585
Sommes à recevoir de l'Université Laval	2 899 881	3 043 939	-	-	-	-	-	-	2 899 881	3 043 939
Autres sommes à recevoir	378 210	366 857	3 312	7 903	-	-	-	-	381 522	374 760
Participation au capital d'une fiducie résiduaire (note 8)	-	-	403 963	369 871	-	-	-	-	403 963	369 871
Don de biens destinés à la vente	-	-	88 085	-	-	-	-	-	88 085	-
Immobilisations corporelles (note 9)	-	-	-	-	95 864	91 516	-	-	95 864	91 516
Actifs incorporels (note 10)	-	-	-	-	11 268	11 716	-	-	11 268	11 716
	<b>4 798 213 \$</b>	<b>4 799 954 \$</b>	<b>63 040 268 \$</b>	<b>60 623 020 \$</b>	<b>107 132 \$</b>	<b>103 232 \$</b>	<b>120 544 499 \$</b>	<b>109 628 720 \$</b>	<b>188 490 112 \$</b>	<b>175 154 926 \$</b>
<b>PASSIF</b>										
Sommes à payer à l'Université Laval	367 528 \$	280 629 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	367 528 \$	280 629 \$
Autres créiteurs et charges à payer	568 651	576 913	-	-	-	-	-	-	568 651	576 913
	<b>936 179</b>	<b>857 542</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>936 179</b>	<b>857 542</b>
<b>Soldes de fonds</b>										
Investis en immobilisations	-	-	-	-	107 132	103 232	-	-	107 132	103 232
Affectations d'origine externe	-	-	63 040 268	60 623 020	-	-	103 808 104	90 214 422	166 848 372	150 837 442
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	-	-	16 736 395	19 414 298	16 736 395	19 414 298
Non grevés d'affectations	3 862 034	3 942 412	-	-	-	-	-	-	3 862 034	3 942 412
	<b>3 862 034</b>	<b>3 942 412</b>	<b>63 040 268</b>	<b>60 623 020</b>	<b>107 132</b>	<b>103 232</b>	<b>120 544 499</b>	<b>109 628 720</b>	<b>187 553 933</b>	<b>174 297 384</b>
	<b>4 798 213 \$</b>	<b>4 799 954 \$</b>	<b>63 040 268 \$</b>	<b>60 623 020 \$</b>	<b>107 132 \$</b>	<b>103 232 \$</b>	<b>120 544 499 \$</b>	<b>109 628 720 \$</b>	<b>188 490 112 \$</b>	<b>175 154 926 \$</b>

## ENGAGEMENT (note 18)

Pour le conseil d'administration :  , administrateur

 administrateur

# La Fondation de l'Université Laval

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2015

2014

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale	32 489 \$	65 085 \$
Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	15 755 363	15 093 045
Rachats (versements) nets dans la Fiducie globale - Fonds B	1 132 438	(4 235 615)
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	24 341	28 122
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	556 308	586 411
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	2 723 957	2 237 783
Sorties de fonds - salaires et charges sociales et sollicitation et administration	(4 098 117)	(3 462 583)
Sorties de fonds - subventions versées	(16 927 743)	(11 244 643)
Autre sortie de fonds	500	-
	<b>(800 464)</b>	<b>(932 395)</b>

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 970)	(19 075)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 608)	(3 782)
Versements nets dans la Fiducie globale - Fonds A	(222 175)	(2 304 840)
Produit de la cession de placements	200 116	121 946
	<b>(58 637)</b>	<b>(2 205 751)</b>

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Rentrées de fonds à titre de dotation	1 281 974	3 165 098
---------------------------------------	-----------	-----------

### AUGMENTATION DE L'ENCAISSE

	422 873	26 952
ENCAISSE, début de l'exercice	1 112 362	1 085 410
ENCAISSE, fin de l'exercice	1 535 235 \$	1 112 362 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et elle est conséquemment exemptée des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université. Ce fonds présente les ressources non affectées, les contributions de l'Université ainsi que les subventions et virements interfonds découlant des demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement servent à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations (excluant celles obtenues à titre de dotation).

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placements.

Les Fonds de dotation présentent les ressources obtenues à titre de dotations tant à des fins générales qu'à des fins particulières.

#### Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Soldes des fonds

Le Fonds d'administration générale de même que la dotation qui le soutient permettent à la Fondation, conformément à ses règlements, de répondre aux demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds des immobilisations est constitué essentiellement de la partie non amortie de dépenses capitalisées et d'apports reportés.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

### Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Appports reçus sous forme de services

Les appports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

### Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées sur base de caisse, soit au moment où elles sont versées.

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Obligations

Les obligations sont évaluées d'après les données obtenues auprès de courtiers ou, à défaut, en utilisant les taux de rendement du marché.

- Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds. Les unités de fonds n'ont pas d'échéance définie.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

#### Biens reçus à titre de don

Les biens reçus à titre de don sont comptabilisés au moindre de leur juste valeur au moment du don et de la valeur de réalisation nette.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Matériel informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Logiciels	solde décroissant	30 %
Logiciel de sollicitation	linéaire	10 ans

#### Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

#### Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Polices d'assurance vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance vie dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées de ces polices d'un montant de 109 277 \$ (2014 - 97 431\$) sont comptabilisées aux livres de la Fondation au 30 avril 2015. Le capital décès de ces polices totalise 1 487 451 \$ au 30 avril 2015 (2014 - 1 387 451 \$).

### 3. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements du Fonds A produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital. Les placements à court terme du Fonds B couvrent les besoins des fonds non capitalisés ainsi que l'utilisation des fonds de roulement. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

### 4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval		
Fonds A	<b>119 934 145 \$</b>	108 161 481 \$
Fonds B	<b>36 924 050</b>	36 421 451
Encaisse	<b>1 535 235</b>	1 112 362
Obligations	<b>308 713</b>	519 814
Polices d'assurance vie	<b>109 277</b>	97 431
	<b>158 811 420 \$</b>	146 312 539 \$

---

La Fondation, l'Université et la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (jusqu'au 26 août 2014) ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval (Fiducie globale). Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit le Fonds A pour les placements à long terme et le Fonds B pour les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

---

### 4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Un comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la politique de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires professionnels externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net du Fonds A disponible pour les participants est exprimé en unités à sa juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du Fonds. La valeur d'une unité de participation est établie à la fin de chaque mois d'après la juste valeur de l'actif net du Fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date. Les versements et retraits du Fonds A s'effectuent à la fin de chaque mois sur la base de la juste valeur à cette date.

L'actif net du Fonds B disponible pour les participants est exprimé en unités ayant une valeur fixe de 10 \$. Le nombre d'unités est ajusté à la fin de chaque mois, de sorte que le nombre d'unités en cours à cette date multiplié par 10 \$ corresponde à la valeur de l'actif net disponible dans le Fonds; cet ajustement provient des unités attribuées au fonds de roulement du fonds général de la Fondation à titre d'administrateur du Fonds B. Les versements et retraits du Fonds B s'effectuent en cours de mois à la valeur fixe de 10 \$.

### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 - Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2015 :

	<b>2015</b>			
	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	98 972 758 \$	370 676 \$	20 590 711 \$	119 934 145 \$
Fonds B	33 706 841	3 217 209	-	36 924 050
Obligations	-	308 713	-	308 713
Valeur de rachat - assurance vie	-	-	109 277	109 277
	<b>132 679 599 \$</b>	<b>3 896 598 \$</b>	<b>20 699 988 \$</b>	<b>157 276 185 \$</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2014	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2015	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2015
<b>Niveau 3</b>						
Fonds A	10 716 361 \$	10 100 125 \$	(1 154 265)\$	928 490 \$	20 590 711 \$	(225 869)\$
Valeur de rachat - assurance vie	97 431	-	-	11 846	109 277	11 846
	<b>10 813 792 \$</b>	<b>10 100 125 \$</b>	<b>(1 154 265)\$</b>	<b>940 336 \$</b>	<b>20 699 988 \$</b>	<b>(214 023)\$</b>

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2014 :

				2014
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	97 362 998 \$	82 122 \$	10 716 361 \$	108 161 481 \$
Fonds B	36 421 451	-	-	36 421 451
Obligations	-	519 814	-	519 814
Valeur de rachat - assurance vie	-	-	97 431	97 431
	133 784 449 \$	601 936 \$	10 813 792 \$	145 200 177 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2013	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2014	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2014
<b>Niveau 3</b>						
Fonds A	8 852 894 \$	1 702 893 \$	(343 736)\$	504 310 \$	10 716 361 \$	149 940 \$
Valeur de rachat - assurance vie	79 126	-	-	18 305	97 431	18 305
	8 932 020 \$	1 702 893 \$	(343 736)\$	522 615 \$	10 813 792 \$	168 245 \$

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2015 et 2014, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

### 6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de liquidité, le risque de marché et le risque de crédit.

#### **Risque de liquidité**

Le risque lié à la liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction des besoins futurs de liquidités des fonds sous sa responsabilité. Le Fonds A couvre les besoins à long terme, alors que le Fonds B couvre les besoins à court terme.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs du Fonds B.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

#### Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de fonds communs d'actions américaines et d'actions internationales détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 915 000 \$ (2014 - 805 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des obligations (détenues en propre) et des titres du marché monétaire et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire, de placements obligataires et de dettes hypothécaires commerciales (détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale) dont la durée modifiée est de trois ans. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 705 000 \$ (2014 - 625 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

---

### 6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de marché

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les placements de la Fondation assujettis au risque de taux d'intérêt excluant ceux détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Obligations		
Fédérales	207 080 \$	212 064 \$
Municipales	101 633	307 750
	<u>308 713 \$</u>	<u>519 814 \$</u>

Ces obligations ont une échéance de deux ans ou moins.

#### Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 3 480 000 \$ (2014 - 3 100 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières. À cet effet, la politique de placement impose des critères de qualité à la sélection des titres en exigeant que la cote de crédit à l'acquisition d'un titre obligataire ne puisse être inférieure à BBB en ce qui concerne ses sous-portefeuilles d'obligations. En ce qui concerne le sous-portefeuille d'obligations à rendement élevé, la Fiducie globale exige plutôt qu'un maximum de 15 % de la valeur marchande du sous-portefeuille puisse être investi dans les titres de sociétés dont la cote de crédit est de CCC ou moins. De plus, il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la forte proportion de détention d'obligations fédérales et provinciales détenues en propre ou dans les fonds communs d'obligations détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les souscriptions à recevoir. La direction de la Fondation considère que la provision pour non-respect des engagements est suffisante dans les circonstances.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit incluant les gouvernements est d'environ 108 795 000 \$ (2014 - 105 000 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire, des obligations et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire, de placements obligataires et de dettes hypothécaires commerciales détenus en propre ou par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par le gestionnaire en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé (Moody's, DBRS et S&P) :

	2015	2014
AAA	22,9 %	42,3 %
AA	24,1	29,2
A	35,8	14,6
BBB	9,2	7,0
BB et moins	8,0	6,9
	100,0 %	100,0 %

### 7. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	2015	2014
Souscriptions à recevoir	28 242 740 \$	27 363 444 \$
Provision pour non-respect des engagements	(2 444 631)	(2 412 859)
	25 798 109 \$	24 950 585 \$

### 8. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours de l'exercice 2012-2013, une fiducie résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$, pour laquelle la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celle-ci, a été créée. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans l'Acte de fiducie.

Le bénéficiaire du revenu désigné ne peut, sous aucune considération, utiliser le capital.

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 8. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE (suite)

Un actif de 338 657 \$, qui correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital de la fiducie, a donc été enregistré dans les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement. Par la suite, sur une période maximale de 20 ans, le résultat de l'actualisation sera amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et constaté comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital de la fiducie reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

	2015	2014
Valeur future de la participation au capital d'une fiducie	1 975 015 \$	1 975 015 \$
Incidence de l'actualisation	1 571 052	1 605 144
Valeur au coût amorti de la participation au capital d'une fiducie	403 963 \$	369 871 \$

### 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	107 069 \$	107 069 \$	- \$
Matériel informatique	441 081	384 988	63 273
Mobilier et équipement de bureau	173 010	133 239	28 243
	721 160 \$	625 296 \$	91 516 \$

### 10. ACTIFS INCORPORELS

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	116 311 \$	105 043 \$	11 268 \$
Logiciel de sollicitation	2 124 917	2 124 917	-
	2 241 228 \$	2 229 960 \$	11 268 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 11. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX ACTIFS INCORPORELS

L'apport reporté afférent aux actifs incorporels représente un apport affecté d'origine externe ayant servi à financer une partie des coûts reliés au développement du logiciel de sollicitation. Cet apport, d'un montant de 650 000 \$, est amorti au même rythme que le coût du logiciel.

### 12. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	1 029 559 \$	909 925 \$	- \$	- \$	(1 029 559)\$	(909 925)\$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	735 463	471 570	(735 463)	(471 570)	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	276 323	258 734	3 912 150	3 482 161	(4 188 473)	(3 740 895)
	2 041 345 \$	1 640 229 \$	3 176 687 \$	3 010 591 \$	(5 128 032)\$	(4 650 820)\$

### 13. REVENUS DE PLACEMENTS

Les gains non réalisés sur les placements représentent un montant de 3 210 678 \$ en 2015 (2014 - 5 207 954 \$).

### 14. SUBVENTIONS

En vertu de protocoles d'entente, la Fondation a obtenu, au cours du présent exercice et des exercices précédents, des subventions pour lesquelles certaines conditions doivent être respectées. Dans certains cas, le remboursement des sommes versées ou d'une partie des sommes versées pourrait être exigé. Au 30 avril 2015, ces conditions étaient respectées pour les sommes encaissées à cette date.

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 15. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	<b>468 254 \$</b>	460 534 \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	<b>74 533</b>	57 437
Maintien du fichier des diplômés	<b>200 000</b>	200 000
Locaux prêtés	<b>152 719</b>	151 601
	<b>895 506 \$</b>	869 572 \$

### 16. REVENU NET DES STATIONNEMENTS

#### Gestion des stationnements

La Fondation et l'Université ont conclu une entente en vertu d'un bail pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 30 avril 2016 afin de louer à la Fondation tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Les paiements de l'exercice correspondent à un loyer annuel de base équivalent à un montant de 30 % des revenus bruts annuels de stationnement majoré d'un montant équivalent à 35 % des revenus bruts de stationnement excédant de 4 000 000 \$ provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Un contrat de gestion échéant en avril 2016 est également intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses.

Le revenu net des stationnements se détaille ainsi :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Revenus	<b>9 681 311 \$</b>	9 574 341 \$
Dépenses	<b>7 063 004</b>	6 850 384
	<b>2 618 307 \$</b>	2 723 957 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION

	2015	2014
Fonds pour le soutien aux activités du milieu	21 300 \$	23 950 \$
Fonds des priorités émergentes	72 000	31 000
Fonds d'enseignement et de recherche		
Cardinal-Maurice-Roy	39 336	48 608
Émile-Beaulieu	46 000	56 835
Études internationales	16 120	61 042
Faculté de droit	56 000	14 950
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	31 208	49 281
Faculté de philosophie	8 000	10 000
Faculté des lettres et des sciences humaines	12 000	15 600
Faculté de médecine	468 500	386 593
Faculté de musique	20 000	20 000
Faculté de pharmacie	175 000	165 770
Faculté des sciences de l'administration	2 500	17 000
Faculté des sciences de l'éducation	34 550	35 850
Faculté des sciences et de génie	162 386	145 167
Faculté des sciences sociales	-	34 300
Germain-Brisson	59 350	51 000
Faculté des sciences infirmières - Claire-Gagnon	22 000	24 088
Fonds d'investissement étudiants		
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design	81 854	-
Faculté de droit	76 752	81 360
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	179 626	65 374
Faculté de médecine	55 580	-
Faculté de médecine dentaire	17 370	-
Faculté de musique	122 911	110 313
Faculté des lettres et des sciences humaines	-	51 551
Faculté des sciences de l'administration	89 156	196 464
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	81 285	50 000
Faculté des sciences de l'éducation	146 229	142 509
Faculté des sciences et de génie	300 000	-
Faculté des sciences sociales	85 610	12 265
Autres fonds et chaires		
Agrandissement du Pavillon des sciences de la santé - Médecine	39 530	46 732
Agrandissement du Pavillon des sciences de la santé - Pharmacie	14 195	18 124
Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique (CIRSA)	10 500	14 500
Chaire d'actuariat	75 470	72 000
Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective	115 000	145 000
Chaire d'assurance et de services financiers l'Industrielle Alliance	118 692	-
Chaire de cardiologie Bertrand-Fradet	137 400	545 357
Chaire de développement international	78 450	50 600
Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia	35 000	40 000
Chaire d'enseignement et de recherche sur la philosophie dans le monde actuel	95 000	80 000
Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	22 000	-
Chaire de pneumologie de la Fondation J.-D.-Bégin	102 000	88 216
Chaire d'entrepreneuriat et innovation	15 000	25 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires	173 000	2 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Directeur général des élections	40 000	40 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Protecteur du citoyen	40 000	-
À reporter	3 593 860 \$	3 068 399 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2015	2014
Reporté	<b>3 593 860 \$</b>	3 068 399 \$
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Vérificateur général	-	15 000
Chaire Famille-Louis-Boivin	<b>40 000</b>	-
Chaire industrielle sur l'optimisation des cycles de vie des barrages en remblai	<b>125 000</b>	250 000
Chaire Investors de planification financière personnelle	-	30 000
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque en périnatalogie	<b>115 092</b>	120 000
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque - Prédiction et prévention de la pré-éclampsie et retard de croissance	<b>100 000</b>	60 000
Chaire Louis-Edmond-Hamelin	<b>18 500</b>	17 000
Chaire Pfizer/IRSC sur la pathogénèse de la résistance à l'insuline et des maladies cardiovasculaires - Projet de recherche sur le microbiote intestinal	<b>120 000</b>	-
Chaire RBC en innovations financières	-	59 000
Chaire Religion, spiritualité et santé	<b>70 000</b>	90 845
Chaire Stephen A. Jarislowky de gestion des affaires internationales	<b>78 000</b>	59 150
Chaire W.-H.-Perron d'horticulture ornementale	-	11 500
Équipe de natation Rouge et Or	<b>221 602</b>	190 853
Faculté de médecine - Département de chirurgie	-	19 200
Faculté de médecine - Département de kinésiologie	<b>13 000</b>	8 000
Faculté de médecine - Département de médecine	<b>4 608</b>	24 150
Faculté de médecine - Département de médecine familiale et de médecine d'urgence	<b>38 500</b>	15 000
Faculté de médecine - Département d'obstétrique et de gynécologie	<b>10 000</b>	10 000
Faculté de médecine - Département de pédiatrie	<b>24 200</b>	12 888
FER de la FSA - École des cadres en entrepreneurs (Projet Industrielle Alliance)	<b>20 000</b>	-
FER de la FSA - Projets en commerce au détail	-	12 500
FER de la F.S.G. - Bourses de leadership scientifique de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	<b>26 000</b>	47 000
FER de la F.S.G. - Département de génie civil et de génie des eaux	<b>15 000</b>	-
FER - Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design - Architecture	<b>10 060</b>	29 815
FER de la Faculté de droit - Fonds de bourses en droit	<b>11 600</b>	-
FER de la Faculté de philosophie - Édition des œuvres de Charles-De Konninck	<b>13 000</b>	5 000
FER de la Faculté des lettres - Fonds Virginia-Parker en archéologie	<b>15 000</b>	15 000
FER de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Accès savoirs, boutique de sciences en éducation, éthique, santé et sciences humaines	<b>16 258</b>	5 000
FER de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Projet J	<b>48 375</b>	10 000
FER de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de bourses Byron-T.-Darling en physique	<b>34 500</b>	-
FER de la FSA, Projet e-santé avec le CERTAE - volet 1	<b>55 000</b>	-
FER - Fonds de développement Agropur	<b>12 000</b>	10 000
Fonds Abitibi-Consolidated en aménagement forestier durable	<b>20 000</b>	22 334
Fonds André-Charest	<b>11 000</b>	1 178
Fonds Arthur-Labrie	<b>11 000</b>	15 806
Fonds Banque de Montréal	<b>110 835</b>	-
À reporter	<b>5 001 990 \$</b>	4 234 618 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2015	2014
Reporté	5 001 990 \$	4 234 618 \$
Fonds Bombardier - Le Profil international	52 344	50 400
Fonds Canadien-National	10 000	10 000
Fonds Cardinal-Maurice-Roy - Bourses	34 000	22 000
Fonds Cardinal-Maurice-Roy - Centre de ressources et d'observation de l'innovation religieuse (CROIR)	11 000	-
Fonds Claude-Bouchard-et-Monique-Chagnon en kinésiologie	20 000	10 000
Fonds Clément-Lockquell pour la formation d'intervenants en éducation de la foi	10 000	9 000
Fonds Commandeur-H.-P.-et-Lili-Couillard	23 000	4 000
Fonds d'aide financière aux étudiants	42 400	50 000
Fonds d'approche intégrée en santé des femmes	33 144	-
Fonds d'assurance Conrad-Leblanc	35 000	31 000
Fonds d'implication étudiante	-	35 000
Fonds de l'Atelier d'opéra	20 000	-
Fonds de la relève Théodore-Wildi	19 500	9 551
Fonds de bourses Ven-Huguette-Anil-Murphy	37 000	38 000
Fonds de bourses aux étudiants	11 800	11 385
Fonds de bourses C.-D.-Howe	17 295	18 800
Fonds de bourses CREATE - Gaz Métro	38 000	38 000
Fonds de bourses d'admission Hydro-Québec	20 000	20 000
Fonds de bourses d'échanges C.-D.-Howe	12 500	12 500
Fonds de bourses d'études de la Commission canadienne du lait	80 000	100 000
Fonds de bourses d'études G.-Yves-Landry	35 148	29 675
Fonds de bourses d'immersion francophone de la Fondation Molson	2 500	17 500
Fonds de bourses de leadership et développement durable, volet mobilité internationale - Fondation Famille-Choquette	23 000	22 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable	933 500	896 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Banque Scotia	-	25 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Hydro-Québec	310 016	75 000
Fonds de bourses de recrutement Banque Nationale	30 000	20 000
Fonds de bourses de recrutement Standard Life	-	20 000
Fonds de bourses des leaders - Schulich	65 000	30 000
Fonds de bourses du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval	50 000	100 000
Fonds de bourses entrepreneuriales Hydro-Québec	20 000	60 000
Fonds de bourses Financière des professionnels	36 500	26 500
Fonds de bourses Hubert-Reeves	5 000	10 000
Fonds de bourses Hydro-Québec	77 000	78 000
Fonds de bourses Jean-Guy-Paquet	10 760	13 350
Fonds de bourses Rio Tinto Alcan	240 000	186 800
Fonds de contribution au financement du Centre de recherche sur le bois	125 531	94 121
Fonds de développement BPR à la puissance Tetra tech	8 000	26 000
Fonds de développement de la Bibliothèque	-	100 400
Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	30 000	60 000
Fonds de développement des salles de marchés de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval	150 000	-
Fonds de la Banque Nationale en éducation	26 600	24 700
Fonds de la Ligue antituberculeuse de Québec	-	35 800
Fonds de littérature d'enfance et de jeunesse du Groupe financier Banque TD	57 361	57 675
À reporter	7 764 889 \$	6 712 775 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2015	2014
Reporté	7 764 889 \$	6 712 775 \$
Fonds de mentorat Rodrigue-Julien	12 000	12 000
Fonds de mobilité étudiante	7 314	10 925
Fonds de nutrition et de santé Lassonde	-	95 250
Fonds de pédagogie instrumentale Anne-Marie-Globenski	68 800	2 000
Fonds de recherche et de développement de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société	10 500	10 300
Fonds de recherche et de développement en foresterie	500 100	504 225
Fonds de recherche et d'enseignement de l'École de service social - Micheline-Massé	16 000	11 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - CSSS - Médecine familiale - Entente 2006	16 000	5 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie	558 631	-
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale - secteur ORL-CCF	45 000	-
Fonds de recherche et de développement sur la maladie d'Alzheimer	20 000	5 000
Fonds de recherche et de développement sur la maladie d'Alzheimer - Norampac	8 400	25 000
Fonds de recherche Néphrologie - HDQ-UL - Recherche en dialyse et en transplantation rénale	12 597	25 000
Fonds de recherche sur l'arthrite et les maladies rhumatismales	-	10 000
Fonds de recherche sur l'obésité Desjardins	10 500	7 000
Fonds de recherche sur l'obésité Donald B. Brown	18 450	868
Fonds de recherche sur les maladies du sang	127 167	71 392
Fonds de soutien à l'agrandissement du PEPS	5 000	34 860
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement - Femmes et organisations	600 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement à distance en matière d'informatique et de génie logiciel - Cisco	15 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement de la collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable	15 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en création et gestion de coopératives et d'entreprises collectives	80 000	80 000
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en éducation de la foi	70 285	70 285
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie des mines - Xstrata Zinc	40 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie minéralurgique - Mines Agnico-Eagle Itée et Arcelor-Mittal Mines Canada	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en géologie structurale Virginia-Gaumond	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en géophysique d'exploration Osisko	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en théologie sacramentaire et en liturgie	40 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en théologie spirituelle et en spiritualité	57 000	-
À reporter	10 443 633 \$	7 692 880 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2015	2014
Reporté	10 443 633 \$	7 692 880 \$
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement sur l'ingénierie du développement durable-BPR à la puissance Tetra Tec	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés	150 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche cerveau et douleur	565 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche en cellules souches et génie tissulaire	246 355	200 000
Fonds de soutien à la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique	150 000	250 000
Fonds de soutien à la Chaire de recherche sur le risque cardiométabolique	30 000	-
Fonds de soutien à la recherche Joseph-Demers	(254)	73 500
Fonds de soutien à la recherche - Merck	1 200 000	-
Fonds de soutien à l'emploi étudiant - Webfolio	60 000	60 000
Fonds de soutien au Centre d'études Marie-de-l'Incarnation (CÉMI)	6 000	10 000
Fonds de soutien au développement d'Haïti	50 000	51 000
Fonds de soutien de la Chaire de recherche en gouvernance des sociétés	133 000	100 000
Fonds de soutien étudiant au Projet Super PEPS	884 000	133 572
Fonds de soutien SNC-Lavalin à la Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	38 500	27 500
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Fondation-Famille-Choquette	100 000	100 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Managers sans frontières	20 000	20 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'arts et de design - Architecture - Bourses	15 450	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de pharmacie - Cercle de la faculté de pharmacie	30 000	2 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de pharmacie - Fonds de soutien à la Chaire sur l'adhésion aux traitements	25 000	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Bourses FLSH	21 500	4 600
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Cercle interuniversitaire d'étude sur la République des Lettres	-	14 040
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française	10 000	16 473
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses de la FSA	57 400	63 750
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses de la Promotion 1960	8 000	10 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Fonds Pierre-Delagrave en innovations marketing	24 100	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Fonds Réal-Raymond en compétition de cas	25 000	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de biologie	154 500	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie chimique	10 000	10 000
À reporter	14 522 184 \$	8 839 815 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2015	2014
Reporté	<b>14 522 184 \$</b>	8 839 815 \$
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie mécanique	<b>14 200</b>	18 578
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département d'informatique et de génie logiciel	<b>22 560</b>	31 550
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de Bourses de la relève scientifique	<b>94 500</b>	74 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Géologie et génie géologique	<b>7 000</b>	440 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences infirmières - Claire-Gagnon - Bourses d'études supérieures	-	10 000
Fonds d'enseignement et de recherche et de publication en études internationales - Fonds des HEI sur les ressources naturelles	<b>50 000</b>	-
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds de Bourses d'admission, d'excellence et d'implication de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval	<b>128 634</b>	40 500
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds d'héritage GFTC en alimentation	<b>20 000</b>	-
Fonds d'héritage de Géoïde	<b>1 000</b>	30 000
Fonds Desjardins en développement de carrière	<b>36 400</b>	26 420
Fonds du Conseil de la vie française en Amérique	-	11 000
Fonds du Laboratoire de recherche en sciences de l'administration - Stratégies d'affaires globales et marchés émergents asiatiques	-	11 566
Fonds Dr Simon-Biron pour l'intervention clinique en obésité	<b>37 000</b>	-
Fonds Émile-Beaulieu - Clinique dentaire Mobile	-	12 000
Fonds Émile-Beaulieu - Santé buccodentaire et vieillissement	<b>95 000</b>	15 000
Fonds Émile-Beaulieu - Stage pour l'internationalisation de la formation	<b>15 300</b>	17 500
Fonds en génie des mines, de la métallurgie et des matériaux (FGMMM)	<b>58 000</b>	76 210
Fonds en nutrition publique	<b>28 600</b>	14 770
Fonds en gestion des technologies de l'information	-	21 973
Fonds étudiant de médecine pour la santé internationale (FEMSI)	<b>29 043</b>	18 439
Fonds Famille-Jean-Brassard	<b>11 500</b>	15 000
Fonds Famille-Pauline-Morel-et-J.-Raymond-Pepin	<b>17 010</b>	16 800
Fonds Fondation René-Richard	<b>21 000</b>	12 000
Fonds Frances-Drouin-et-Raymond-Normandeau	<b>29 000</b>	24 000
Fonds François-Bourgeois en sciences et génie alimentaire	<b>8 000</b>	15 583
Fonds François-et-Rachel-Routhier	<b>66 181</b>	-
Fonds Georges-Henri-Lévesque	<b>19 600</b>	19 200
Fonds Gérard-Dion	<b>56 477</b>	37 990
Fonds Gilles-Cormier	<b>29 378</b>	42 351
Fonds Hydro-Québec	<b>40 000</b>	40 000
Fonds Imasco sur la réussite scolaire	<b>53 107</b>	-
Fonds Intact Corporation financière	<b>12 500</b>	15 000
Fonds Jacques-Deslauriers	<b>5 000</b>	10 000
Fonds Jacques-O.-Nadeau	<b>2 500</b>	10 000
Fonds Jardin-Roger-Van den Hende	<b>16 843</b>	25 720
Fonds Jean-Paul-Houle	<b>22 500</b>	26 500
Fonds Marthe-et-Robert-Ménard	<b>30 000</b>	30 000
Fonds P.-H. Lavoie	-	10 300
Fonds Paule-Gauthier	<b>21 365</b>	8 830
Fonds Pierre-Côté	<b>18 000</b>	4 000
Fonds pour la prévention et le traitement du jeu	<b>60 000</b>	20 000
À reporter	<b>15 699 382 \$</b>	10 093 595 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2015	2014
Reporté	<b>15 699 382 \$</b>	10 093 595 \$
Fonds Prix de poésie Rolande-Gauvin	<b>10 000</b>	5 000
Fonds Projet Santé	<b>178 225</b>	158 756
Fonds Rolland-R.-Tougas	-	12 000
Fonds Rouge et Or	<b>92 700</b>	70 000
Fonds Rouge et Or - Basketball	<b>16 306</b>	16 538
Fonds Rouge et Or - Volleyball	-	19 000
Fonds Rouge et Or - Ski alpin	-	13 200
Fonds Simone-Paré	<b>37 000</b>	15 000
Fonds Tadek-Matuszewski	<b>16 700</b>	12 000
Fonds Théodore-et-Michael-Meighen	<b>10 000</b>	5 000
Fonds Wilbrod-Bhérier	-	73 500
FRE de la Faculté de médecine - Recherche sur le sida	<b>25 000</b>	-
FRE - Fonds de bourses TEVA	<b>20 000</b>	10 000
FRE - Fonds Didier-Mouginot en neurosciences	-	10 000
FRE - Fonds innovation santé de la Faculté de médecine	<b>153 400</b>	-
FRE - Fonds pour le développement et l'entretien de l'équipement spécialisé du Centre Apprentiss	<b>105 000</b>	-
Laval Transradial Education	<b>100 000</b>	352 400
Autres*	<b>463 972</b>	378 654
	<b>16 927 685 \$</b>	11 244 643 \$

\* Fonds dont les subventions versées sont inférieures à 10 000 \$.

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2015

---

### 18. ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée à verser une contribution de 1 500 000 \$ à l'Université Laval au cours de l'exercice 2015-2016.

### 19. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Contribution de l'Université Laval	<b>895 506 \$</b>	869 572 \$
Revenu net des stationnements	<b>2 550 573 \$</b>	2 658 311 \$
Subventions versées	<b>14 871 471 \$</b>	10 120 706 \$
Sollicitation et administration - loyer	<b>152 719 \$</b>	151 601 \$

### 20. FAIT À SIGNALER

En juin 2014, la direction de l'Université Laval invitait L'Association des diplômés de l'Université Laval et La Fondation de l'Université Laval à forger une alliance et à bâtir une synergie en vue de favoriser le développement de l'Université.

Conséquemment, un comité de transition composé de membres du conseil d'administration de L'Association des diplômés de l'Université Laval, du conseil d'administration de La Fondation de l'Université Laval et de la direction de l'Université a été mis sur pied. La date de mise en place de l'alliance reste à déterminer.

### 21. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.